

TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR ROUTIER DE MARCHANDISE SUR PORTEUR TPCTRMP

Le Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC), le Référentiel de Certification (RC) et l'arrêté du 26 septembre 2024, définissent les modalités de formation et de validation des titres professionnels de conducteur. Ce titre professionnel CTRMP permet de conduire des véhicules lourds dès l'âge de 18 ans avec les permis des catégories C et CE (au lieu de 21 ans).

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Préparer les épreuves et obtenir le Titre professionnel.

Obtenir le permis C pour les candidats qui ne l'ont pas à l'entrée en formation.

Obtenir la Carte de Qualification Conducteur.

Obtenir la carte de Conducteur de Matières Dangereuses en colis (formation de Base ADR).

Être capable de répondre à l'activité type du titre professionnel :

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale



Public Visé

Toute personne désireuse d'exercer le métier de conducteur routier de marchandises, en transport public comme en transport privé sur véhicule porteur.



Pré Requis

Etre âgé de 18 ans. Etre apte sur le plan médical, savoir lire et écrire le français. Posséder le permis B en cours de validité.

Possibilité d'accès à la formation aux personnes possédant déjà le permis

Modalités d'entrée en formation

Modalités et délais d'accès variables selon modalités de financement et disponibilité en centre

Parcours pédagogique

COMPETENCE 1 :

Assurer les contrôles de sécurité et de conformité avant, pendant et après le transport de marchandises

COMPETENCE 2 :

Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule porteur du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises.

COMPETENCE 3 :

Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise.

COMPETENCE 4 :

Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule.

COMPETENCE 5 :

Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation.

COMPETENCE 6 :

Déceler, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure.

COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI :

Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi.

Mettre en œuvre une démarche réflexive en matière de prévention des risques et

Version : TPCTRMP-20251215

EUGENE FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 42670188067

Centre de Conduite Eugène • ZA Est Lieu-dit Grube 67730 Châtenois

Tél : 03.88.82.70.27 Fax : 03.88.82.74.45 mail : formation@eugeneformation.com

www.eugeneformation.com



pourront être utilisées

de sécurité.

Communiquer des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises.

SESSION DE VALIDATION.

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs et moniteurs agréés.

Méthodes et modalités d'évaluation

Examen et validation par un jury professionnel, et par l'Inspecteur du

Modalités d'accessibilité handicap

Toute personne en situation d'handicap peut contacter notre service administratif.

Durée

434.00 Heures **62** Jours



Contactez-nous !

EUGENE Formation
Sce Commercial

Tél. : 0388827027

Mail : formation@eugeneformation.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : RNCP39796

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Le conducteur de transport routier de marchandises sur porteur conduit, en sécurité, des véhicules d'un poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes pour acheminer des marchandises. Il utilise, en sécurité, des moyens de manutention adaptés lors des chargements et des déchargements.

